

Compte rendu de conseil municipal

Séance du 19 novembre 2021

Approbation rapport annuel 2020 du SIEFT

Le rapport annuel du SIEFT présente les caractéristiques techniques du réseau d'eau potable et son bilan financier. Il montre une évolution du tarif de l'eau avec une augmentation de 2.203 % au global soit le prix du m3 à 2.795 € TTC au 01-01-2021 contre 2.73 € TTC en 2020

Approbation rapport annuel 2020 de Roche aux Fées Communauté

Le conseil valide le rapport annuel de Roche aux Fées communauté en déplorant toutefois que la présentation du budget ne permet pas de dissocier la section de fonctionnement de la section investissement. La présentation de la marge brute permettrait d'évaluer la part d'autofinancement de RAFCo..

Avenant général au contrat d'assurance des risques statutaires

Le contrat d'assurance des risques statutaires permet à la commune d'être remboursée des frais de personnel lorsque les agents sont en arrêt de travail. La commune a renouvelé le 4 octobre 2019 ce contrat négocié par le centre de gestion. L'augmentation du taux d'absentéisme constatée nationalement conduit à la renégociation du contrat dont le taux passera de 5.20 % à 5.72% au 01-01-2022.

Subvention exceptionnelle RPI

Le conseil valide une subvention exceptionnelle au RPI pour la couverture du déficit de 218.43 € dû principalement à des factures impayées par les familles pour le transport intercommunal

Avenant N° 1 à la convention pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement

Le conseil prolonge la mission pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement confiée à Véolia jusqu'au 31-12-2022

Renouvellement de contrat de prestations globales « Fourrière Animale »

Pour répondre à ses obligations de gestion de la divagation des carnivores domestiques, la commune renouvelle son contrat de prestations de service avec le groupe SACPA pour la gestion de la fourrière animale pour un coût de 862.37 €

Convention Festival Désarticulé 2022

Suite au succès de l'édition 2021, le conseil renouvelle la convention avec l'association « rue des Arts » pour l'organisation des spectacles de rue dans le cadre du festival désARTiculé en 2022 et se positionne pour une prestation sur un dimanche début septembre.

Aide exceptionnelle aux associations

La situation sanitaire actuelle et l'exigence du pass sanitaire conduisent à une baisse de la fréquentation des thés dansants, principale source de recettes pour certaines associations thourisiennes. Le conseil soutient l'activité de ces associations et octroie la gratuité de la salle pour l'organisation de 2 thés dansants entre le 20-11-2021 et le 31-05-2021

Convention de servitude Enedis

Le conseil valide la mise à disposition gratuite de terrains à Enedis dans le cadre des travaux d'enfouissement de la ligne HTA.

Réhabilitation de l'ensemble immobilier en centre bourg : choix de l'architecte

Dans le cadre de l'étude de réhabilitation de l'ensemble immobilier en centre bourg, après appel d'offres et auditions des 3 candidats les mieux placés, le conseil retient la candidature de l'agence Rhizome pour l'étude définitive du projet et le suivi de travaux pour un montant de 95 000 € HT.

Lotissement du Guesclin : avancement des travaux et des ventes

Les prélèvements pour l'étude de sols dans le cadre du risque retrait gonflement des argiles ont été réalisés. Les résultats devraient être connus fin novembre. Au niveau des ventes, 12 compromis sont signés, 4 compromis programmés et les 6 derniers lots sont réservés.

Formation des Elus : proposition du cabinet SYNITIER

Une formation liée à la revitalisation des centre bourgs proposée par le cabinet Synitier est retenue par les Elus pour une session au 1^{er} trimestre 2022.

Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu le samedi 11 décembre de 10 h à 16 h au préau de l'étang. Le pass sanitaire y sera obligatoire pour les exposants et visiteurs. A cette occasion, le CMJ organisera une collecte de jouets au profit du secours populaire.